

Ordre du jour :

1. Approbation des procès-verbaux des CSAL des 20 et 29 janvier 2026 et 12 mars 2026: pour avis
2. Bilan d'exécution du budget départemental 2025, et présentation du budget prévisionnel 2026 : pour information.
3. Formation professionnelle : Bilan 2025 : *pour information.*
Projet de plan local de formation 2026: *pour avis.*
4. Actualités et Questions diverses

1) Approbation des procès-verbaux des CSAL des 20 et 29 janvier 2026 et 12 mars 2026: pour avis

Vote POUR à l'unanimité (La CGT n'a pas pris part au vote du PV de janvier 2026 en raison de leur absence à la seconde convocation)

2) Bilan d'exécution du budget départemental 2025, et présentation du budget prévisionnel 2026 : pour information.

Budget 2025 :

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses immobilières :	57 %	52 %	48 %	51 %	53 %
dont loyers non budgétaires :	11 %	1 %	1 %	1 %	1
dont services (ménage, destruction des déchets) :	10 %	11 %	11 %	14 %	15
Dépenses métiers :	20 %	22 %	21 %	24 %	21 %
dont dépenses d'affranchissement :	11 %	12 %	11 %	11 %	10 %
dont frais de déplacement missions (hors formation) :	7,5 %	8 %	8,6 %	10 %	8,2 %
Dépenses informatiques :	5 %	6 %	10 %	4 %	5 %
Dépenses de fonctionnement courant :	14 %	21 %	20 %	20 %	21 %
dont formation :	2 %	6 %	5 %	9 %	9 %
dont achats-location entretien matériel	7 %	9 %	8 %	4 %	4 %

La consommation 2025 d'autorisation d'engagement (AE) de la DDFIP 63 s'élève à 2 737 993€, soit 100% des crédits alloués (y compris crédits immobiliers).

Les Crédits de Paiement (CP) de l'année ont été consommés pour 2 668 136€, soit l'intégralité des crédits notifiés.

Il est constaté d'une hausse de 14,03 % en AE et une baisse de 0,53 % en CP sur l'exercice 2025.

Les dépenses immobilières importantes réalisées :

- Aménagement de l'aile A au 1^{er} étage de Berthelot: Travaux de cloisonnement (22,7K€) et d'électricité (51,6K€) dans la perspective de l'installation du PRS au 12/01/26 et de la Trésorerie Hospitalière au 1^{er} juin 2026.
- Démolition et désamiantage du RDC de l'aile B de Berthelot : travaux prévus durant le 1^{er} trim. 2026 (90K€)
- Travaux de cloisonnement au SGC et EPSMS de Thiers, réalisés début 2026 (32K€)
- Pose de volets dans les services les plus exposés au soleil sur le site d'Issoire (32K€)
- Remplacement par des fenêtres PVC triple vitrage sur le site de RIOM, et installation de panneaux photovoltaïques en toiture (Installation et financement à hauteur de 75 % par la société AGILE (40K€)
- Mise en place de vigiles pendant les « campagne IR déclarative et avis » à Beryhelot et à Issoire (6K€)

Budget 2026 :

La DGF initiale 2025 s'élève à :

- à 2 123 591€ en AE, et à 2 245 680€ en CP.

La forte baisse de la DGF obligera la DDFIP 63 à prolonger la rationalisation de ses dépenses, par la poursuite du dispositif d'optimisation et de dépense des achats (DODA) : Pour exemple, gain sur les frais d'affranchissement avec l'utilisation de Clic'ESI LRAR pour l'envoi des recommandés.

La réorganisation des missions de contrôle, de programmation et d'expertise, avec la création du PUC au 1/09/2026, nécessite une adaptation du 1^{er} étage de Berthelot.

Des nouvelles dépenses immobilières en 2026 :

- Aménagement Aile B du 1^{er} étage (+ déplacement des agents de la BNIC),
- Achat de mobiliers complémentaires pour la Trésorerie Hospitalière,
- Travaux à RIOM à l'été 2026 suite à l'équipement de panneaux photovoltaïques sur la toiture,
- Repose de stores intérieurs sur les sites d'Issoire et Riom suite au changement des huisseries, par les agents de service (puis au service SIE et à la trésorerie hospitalière sur le site de Berthelot).

Au regard des contraintes budgétaires, le Directeur a réaffirmé la non reconduction du budget cohésion/convivialité en 2026 : *L'alliance **CFDT-CFTC** regrette la fin de cet événement cordial qui permettait aux équipes de partager un moment collectif agréable.*

3) Formation professionnelle : Bilan 2025 :pour information.

Projet de plan local de formation 2026 : pour avis.

Le programme départemental de formation 2025 de la DDFIP 63 a été élaboré à partir des orientations du Plan National de Formation (PNF) 2025, et des besoins identifiés et recensés avec l'application ESTEVE et [Sem@for](#).

Il tient également compte des besoins exprimés par les responsables d'unité tout au long de l'année et notamment lors des entretiens professionnels.

L'activité de la formation professionnelle concerne la formation initiale et continue des agents, qui se déroule majoritairement au niveau local, voire régional.

L'équipe en 2025 est composée d'un cadre A, de 2 cadres B et d'un cadre C.

Un nouvel applicatif de gestion des concours, plus fiable et ergonomique, intitulé CAMELIA, vient remplacer l'application LORCA.

Le nombre de jours de formation a baissé de – 30,6 % par rapport à 2024, et 8 agents n'ont suivi aucune action de formation entre 2022 et 2024.

Il sera demandé aux encadrants d'être particulièrement vigilants sur la bonne réalisation des formations par leurs agents, notamment les e-formations obligatoires.

A noter désormais que chaque agent nouvellement affecté sera automatiquement intégré au parcours de formation de spécialités métiers «OCAPI».

*L'alliance **CFDT-CFTC** rappelle l'utilité de se saisir de ces outils de formation en s'appropriant l'applicatif [SEM@FOR](#).*

Il est important que chaque agent s'inscrivant à une formation, ait conscience que celle-ci peut se dérouler hors du département et qu'il doit être en capacité de rejoindre le lieu de formation.

L'équipe locale de formation professionnelle est composée de 88 agents en postes dans différentes structures, dont 53 ont animés des formations.

Le service de la formation est toujours à la recherche de nouveaux formateurs car il y a nécessité à les renouveler :

*L'alliance **CFDT-CFTC** vous invite à rejoindre le vivier de ces professionnels, si vous êtes intéressé : Il est précisé que chaque nouveau formateur bénéficiera d'une formation pédagogique et métiers, ainsi que d'une rémunération associée.*

La formation initiale a accueilli, en tant que stagiaires, 4 inspecteurs et 8 contrôleurs, 26 agents et 3 pactes.

La DDFIP 63 a aussi accepté 16 stagiaires de l'enseignement supérieur (8 étudiants + 8 stagiaires Classe Talents- Prépa Cat. A), 18 de l'enseignement secondaire, 15 stagiaires Classe Talents- Prépa Cat. B , 3 stagiaires collégiens, et 13 auditeurs étrangers.

La Direction a également engagé 3 apprentis et 5 volontaires « service Civique ».

*L'alliance **CFDT-CFTC** tient à remercier l'engagement de tous les agents en poste , qui ont accueillis et (in)formés tous ces stagiaires.*

Nous rappelons l'importance de l'investissement de ces personnels non-assimilés à la fonction de formateur, et donc exclus de toute reconnaissance et de toute rémunération.

Le service de la formation professionnelle gère également les préparations des concours (62 agents inscrits, 14 ont suivi le stage présentiel, 31 candidats ont bénéficié de l'oral blanc).

*L'alliance **CFDT-CFTC** tient à remercier la disponibilité et le professionnalisme de tous les intervenants participant à l'accompagnement des candidats pour la préparation des épreuves aux concours.*

Le catalogue des formations proposées en 2025 sera consultable sur :

Ulysse 63 / Les missions / Pôle pilotage et Ressources / Ressources humaines et formation professionnelle / Formation-concours /programme inter-régional de formations (PIF)

*L'alliance **CFDT-CFTC** a voté pour le PLF 2025.*

Car nous sommes convaincus que la formation continue est un dispositif indispensable pour que les collègues améliorent leurs compétences, et enrichissent leur «boîte à outil » métiers.

Néanmoins, nous sommes persuadés que la formation en présentiel propose une expérience d'apprentissage plus avantageuse, et plus efficace que les e-formations.

*Enfin, l'alliance **CFDT-CFTC** vous indique que la plateforme en ligne MENTOR met à votre disposition un choix très complet et qualitatif de formations interministérielles: <https://mentor.gouv.fr/>*

4) Actualités et questions diverses :

* Les agents de sécurité positionnés sur les sites de Berthelot et d'Issoire resteront en place jusqu'à fin juillet 2026.

* Le service Bil réfléchit à un emplacement intérieur sur le site de la DDFIP 63 pour les trotinettes électriques.

* Des rails supplémentaires pour les vélos seront installés sur le site de La Parlette.

* Suite au constat de ménage insatisfaisant sur plusieurs sites par le prestataire ONET, le service BIL opère un suivi régulier de la bonne réalisation des prestations d'entretien et réalise des réfaction de prix pour non exécution du marché.

*L'alliance **CFDT-CFTC** vous incite à faire remonter toute anomalie de nettoyage des locaux par la saisie du Registre Santé et Sécurité au travail ([RSST](#))*

* [Suite à la convention des cadres A du 27/04/2026](#), l'alliance **CFDT-CFTC** a demandé que les chefs de services rappellent aux agents leurs obligations en matière de déontologie, et précisément, l'interdiction formelle de consulter les applications métiers à des fins personnelles, sous peine de sanctions disciplinaires.

* La réservation des billets de train se fait à nouveau par l'intermédiaire du formulaire [Résa SNCF](#) (A venir, une note départementale précisant les modalités).

Vous avez des questions ? Besoin de conseils?

N'hésitez pas à nous contacter.

*Vos représentants élus de l'alliance **CFDT-CFTC** : Cécile BRETTE / Jean-Christophe LAGNIER*
Contact : cfdt.ddfip63@dgifp.finances.gouv.fr ou cftc.ddfip63@dgifp.finances.gouv.fr